

Le pouvoir dans la famille

Pierre-André Chiappori

Introduction

Merci, M le Président, pour cette invitation à présenter une communication sur un sujet qui m'est cher, celui de la distribution des pouvoirs au sein de la cellule familiale. C'est un sujet immense, qui devrait faire appel à de multiples compétences – celle du sociologue, de l'ethnologue, du psychologue, de l'historien, voire même du biologiste. Etant loin de posséder toutes ces compétences, et parlant devant un auditoire où elles sont abondamment représentées, je me contenterai d'un point de vue spécifique et inévitablement restreint – celui de l'économiste. En revanche, je saisirai cette occasion – et j'espère que mes consœurs et confrères voudront bien me le pardonner – pour vous infliger quelques réflexions d'ordre plus méthodologique ; tant je crois qu'une contribution scientifique ne saurait être présentée sans qu'elle fût assortie d'une discussion précise de la méthodologie adoptée, sur un plan tant théorique qu'empirique.

Je tenterai de donc de montrer, dans un premier temps, comment les outils conceptuels utilisés par les économistes pour formaliser les relations intrafamiliales ont subi, au cours des dernières décennies, une évolution profonde, due à la fois à des considérations de cohérence interne de l'approche au sein du corpus de la micro-économie, et à la pression irrésistible des résultats empiriques. Je discuterai ensuite des questions de genèse et d'évolution des relations de pouvoir intrafamiliales. Enfin je passerai en revue quelques-uns des travaux empiriques les plus significatifs des

approches contemporaines. Je tenterai en particulier de montrer comment ces travaux abordent le problème central de toute approche empirique en micro-économie – comment établir des relations causales à partir de simples corrélations constatées sur les données ; et j’essaierai d’en souligner les implications pratiques (notamment en termes de politique économique et d’intervention publique).

Innovations conceptuelles

Dans le champ de la science économique, l’économie des ménages a fait une apparition tardive. Il a fallu attendre les travaux précurseurs de Gary Becker, au début des années 60, pour que soit seulement envisagée la possibilité d’une approche proprement économique de ces questions. Dans la tradition Beckerienne, l’approche du ménage est en général ‘unitaire’, au sens où elle considère le ménage comme un décideur individuel, doté de préférences propres qui peuvent, sous des hypothèses minimales, être représentées par une fonction d’utilité. Le principal avantage de cette formulation est qu’elle permet de transposer au ménage, de façon quasi automatique, tout le corpus théorique de la théorie du consommateur, qui caractérise le comportement de marché d’un individu. En particulier, l’approche est testable : on sait, depuis les travaux de Slutsky au début du XX^{ème} siècle, que la fonction de demande résultant de la maximisation d’une utilité doit présenter des propriétés spécifiques. Par ailleurs, si les ‘préférences’ ne sont jamais directement observables, elles peuvent être reconstituées de façon unique à partir de l’observation des fonctions de demande (propriété dite ‘d’identifiabilité’) ; cette propriété, importante dans une perspective positiviste, est d’ailleurs au cœur de toutes les analyses en termes de bien-être, indispensables à l’évaluation des politiques publiques.

Ces avantages, cependant, ont un coût important. D'un point de vue méthodologique, l'approche unitaire viole l'un des préceptes essentiels de l'analyse microéconomique, l'individualisme méthodologique. Un groupe, fût-il familial, ne saurait se voir attribuer de 'préférences' indépendamment des individus qui le composent. Becker était d'ailleurs conscient de cette faiblesse – en témoigne son 'théorème de l'enfant gâté' (*'rotten kid theorem'*). En second lieu, la notion de pouvoir disparaît dans la fiction de préférences du ménage. Au mieux, on postule un processus de décision immuable, et totalement imperméable aux variations de l'environnement économique ; au pire, la notion même de pouvoir individuel perd toute pertinence. Du coup, des aspects pourtant essentiels, tels que les inégalités intrafamiliales, sont ignorés, faute de pouvoir être modélisés de façon pertinente. Enfin et surtout, les prédictions empiriques du modèle unitaire sont régulièrement rejetées. L'une, en particulier, a fait l'objet de nombreux tests : il s'agit de la propriété dite 'de revenu agrégé' (*'income pooling'*), selon laquelle le comportement du ménage ne dépend que de son revenu total, pas des revenus individuels qui le composent. Ainsi, dans un modèle unitaire, verser une allocation à l'épouse plutôt qu'au mari ne *peut en aucun cas* affecter la structure des dépenses. Comme nous le verrons, cette prédiction a été largement réfutée.

Devant cette convergence d'objections théoriques et empiriques, il était important de développer une théorie concurrente, qui conserve les avantages de l'existant (en termes de testabilité et d'identifiabilité) sans en avoir les faiblesses. La principale difficulté était d'ordre conceptuelle. Prendre en compte la pluralité des décideurs au sein de la famille requiert une modélisation des processus de décision à l'intérieur de celle-ci, sujet sur lequel on ne sait presque rien. Le modèle collectif, né à la fin des années 80, résout ce problème en adoptant une approche axiomatique : on postulera simplement que ce processus, quelle que soit sa nature exacte, donnera

toujours des résultats efficaces, au sens (minimal) où une décision ne saurait être prise s'il existe une autre option *unaniment* préférée. Outre sa fidélité aux hypothèses classiques de rationalité, cette formulation a l'immense avantage de donner à la notion de 'pouvoir' une traduction directement opérationnelle. Une allocation efficace, nous dit la théorie, maximise une somme pondérée des utilités individuelles ; les poids correspondants, dits 'de Pareto', constituent une mesure naturelle des pouvoirs respectifs. Surtout, ces poids sont a priori variables ; la théorie permet donc d'expliquer comment certains changements de l'environnement économique (par exemple le versement d'une prestation à la femme plutôt qu'au mari) peuvent affecter les pouvoirs respectifs des époux, et in fine le comportement du ménage. Notons aussi que cette hypothèse d'efficacité impose dès lors une propriété spécifique des relations de pouvoir : dans un couple, la répartition des pouvoirs est fondamentalement *unidimensionnelle* (même si les manifestations en sont multiples), au sens où elle est résumée par une seule fonction – je reviendrai sur ce point. Enfin, le modèle unitaire apparaît bien comme un cas particulier du modèle collectif : on l'obtient, par exemple, en supposant que les pondérations sont constantes.

Restait à montrer que la nouvelle approche a les mêmes avantages que l'ancienne, soit la testabilité et d'identifiabilité. La testabilité a été établie dès 1998 ; les conditions généralisent exactement celles de Slutsky, et traduisent mathématiquement l'unidimensionnalité dont je viens de parler. Par ailleurs, pour pouvoir identifier à la fois les préférences individuelles et le processus de décision (résumé empiriquement par les poids de Pareto) à partir de l'observation des fonctions de demande, il suffit de pouvoir observer pour chaque agent la consommation d'un 'bien exclusif', plus dans certains cas un 'facteur de distribution'. Le concept de facteur de distribution constitue une innovation

fondamentale. Il renvoie à toute variable extérieure qui n'affecte ni les préférences individuelles, ni le budget global du ménage, mais peut influencer la distribution des pouvoirs à l'intérieur du couple. Ainsi, si le montant d'une prestation affecte directement le budget familial, l'identité du bénéficiaire constitue en revanche un facteur de distribution. De même, tout changement législatif – par exemple une modification de la législation relative au divorce ou à la séparation – peut entraîner une modification des rapports de pouvoir à l'intérieur du couple ; la technologie développée permet justement d'en quantifier exactement l'impact. Par ailleurs, si l'observation d'un bien exclusif par individu est nécessaire pour l'identification, elle est aussi suffisante. En particulier, on peut reconstruire et de mesurer l'allocation intrafamiliale des ressources à partir de la seule observation, suivant les cas, de la demande individuelle de vêtements ou de nourriture, voire même de l'offre de travail. Cette possibilité ouvre la voie à une analyse quantitative des inégalités intrafamiliales, sujet immense mais largement oublié dans la littérature précédente ; la Banque mondiale a d'ailleurs lancé un grand projet sur ces questions.

Genèse et évolution des pouvoirs dans le couple

Le modèle collectif fournit des outils conceptuels et empiriques permettant l'observation et la mesure des rapports de pouvoir dans le couple. Il devient alors possible d'étudier de façon formalisée la genèse de ces pouvoirs. D'un point de vue empirique, différents déterminants ont été mis en évidence. Parmi les caractéristiques individuelles, l'âge, l'éducation et le niveau de revenu ont un impact positif sur le pouvoir d'un individu ; s'y ajoutent, suivant les cultures, la situation sociale, l'ethnie ou la caste, la richesse familiale (notamment agraire), ou le fait d'être capable de donner naissance à un enfant mâle. De façon plus intéressante,

certaines réformes globales ont un impact direct sur la répartition des pouvoirs ; il en est ainsi de la création de prestations versées à l'épouse, mais aussi des lois régissant le divorce (ou la séparation pour les couples non mariés) ou l'accès des femmes à la propriété. Les aspects théoriques ont également été étudiés de façon formelle ; ces travaux se fondent soit sur les théories de la négociation, soit sur les modèles formels d'appariement (*'matching'*), qui ont connu un renouveau spectaculaire au cours de la décennie écoulée.

Enfin, l'évolution temporelle des rapports de pouvoir reste l'un des sujets de recherche les plus actifs de ces dernières années. Sans entrer dans le détail de travaux souvent complexes, soulignons que ces analyses mettent en lumière le rôle crucial de la notion d'engagement (*'commitment'*), et l'importance réelle de la 'chose promise', pour reprendre le titre d'un ouvrage récent de mon ami Alain Boyer.

Applications empiriques

Les applications empiriques du modèle collectif, depuis sa formulation à la fin des années 80, se sont multipliées, et il ne saurait être question ici d'en présenter un panorama complet ; je m'attacherai simplement à proposer quelques exemples particulièrement significatifs. En arrière-plan se retrouve constamment une question centrale de la microéconomie empirique contemporaine : comment dépasser la seule observation d'une corrélation pour établir une relation causale. A cette exigence fondamentale, différentes générations de travaux ont apporté des réponses de plus en plus sophistiquées.

Les premières contributions pertinentes se donnaient pour but de tester la propriété d'agrégation des revenus. Dans un article précurseur, Duncan Thomas

étudie, sur données brésiliennes, les phénomènes de malnutrition infantile en fonction des revenus parentaux. Il montre que la source des revenus a une importance fondamentale ; si un revenu plus élevé diminue la malnutrition, l'effet est considérablement amplifié lorsqu'il s'agit du revenu maternel. De façon intéressante, quel que soit le résultat observé, les impacts respectifs des revenus paternels et maternels restent dans une proportion à peu près constante (de l'ordre de 1 à 7), une régularité que la théorie existante ne savait pas expliquer (mais qui apparaîtra par la suite comme une conséquence immédiate de la formulation collective). Cependant, ces résultats, obtenus dans une analyse en coupe transversale, n'établissent qu'une corrélation, et ne peuvent en toute rigueur constituer une preuve empirique. Même si l'explication en termes de pouvoir – un revenu plus élevé accroît le pouvoir de l'épouse, d'où des décisions du ménage plus conformes à ses préférences – est naturelle, elle n'est pas la seule ; on ne peut écarter un pur effet de sélection, un même facteur inobservé (par exemple une hétérogénéité des préférences individuelles) expliquant à la fois les différences de revenu et de structures de dépenses¹.

Beaucoup plus convaincants sont les résultats dérivés par Esther Duflo, dans un article étudiant l'extension – post apartheid – à l'ensemble de la population sud-africaine d'un programme de minimum vieillesse initialement réservé à la minorité blanche. D'une part, le niveau de la prestation, bas pour les ménages initialement ciblés, était en revanche élevé pour les nouveaux bénéficiaires. D'autre part, certaines restrictions à l'attribution (par exemple l'obligation d'avoir exercé un emploi formel pendant plusieurs années) avaient été imposées, et l'on avait donc une expérience naturelle dans laquelle, dans certaines familles, le grand-père (ou la

¹ Toutefois, la dérivation, a posteriori, de la propriété de proportionnalité comme conséquence nécessaire du modèle collectif a largement modifié le statut du résultat de Thomas, dans la mesure où les effets de sélection ne sauraient l'expliquer.

grand-mère) recevaient un revenu additionnel largement inattendu et suffisamment conséquent pour affecter la balance intrafamiliale des pouvoirs. Restait toutefois une suspicion d'effet de sélection, dans la mesure où les conditions d'attribution établissaient de facto un tri non aléatoire parmi les bénéficiaires potentiels. Pour éliminer ce dernier doute, Duflo utilise une méthode de *double différence* : comparant les ménages selon le sexe du récipiendaire, elle étudie non pas l'impact direct sur la santé des enfants, mais la différence d'état de santé entre différents membres de la fratrie, dont certains étaient trop âgés, à l'introduction de la réforme, pour que celle-ci puisse avoir un impact. La méthode exclut donc les effets de sélection – et permet d'établir une véritable relation de causalité. Les résultats sont spectaculaires. Les prestations n'ont pas d'impact significatif quand elles sont perçues par le grand père ; versées à la grand-mère, elles provoquent une amélioration très significative des indicateurs biométriques des petits-enfants, particulièrement des petites-filles.

Une troisième génération d'études empiriques garantit l'existence d'une réelle relation causale en utilisant, voire en mettant en place, des procédures de 'test randomisé'. Le programme Progresa, introduit au Mexique en 1997, accordait une aide monétaire à des familles pauvres sous conditions minimales de scolarisation des enfants. Lors de la mise en place progressive du programme, les premiers bénéficiaires avaient été choisis par tirage au sort au sein de la population cible, permettant ainsi une vérification statistique robuste des impacts sociaux. Une analyse précise, conduite par Orazio Attanasio et Valérie Lechene, a montré qu'un revenu 'Progresa', versé à l'épouse, n'engendre pas le même type de dépenses qu'un apport d'une autre source, et viole en particulier la fameuse 'loi d'Engel', qui veut que la fraction du revenu consacrée à l'alimentation diminue avec le revenu. Ces

résultats ont été confirmés par une étude plus ambitieuse, menée en Macédoine, dans laquelle le sexe du bénéficiaire était lui-même choisi par tirage au sort.

Je voudrais, pour conclure, mentionner une direction de recherche extrêmement importante entamée il y a une quinzaine d'années. Au départ se trouve, à nouveau, un résultat théorique : sous des hypothèses spécifiques, il est possible d'estimer empiriquement ce que Becker nommait la 'fonction de production' du ménage, et en particulier les 'économies d'échelle' (c'est-à-dire les bénéfices apportés par la consommation collective de certains biens) en même temps que l'allocation intrafamiliale des ressources. Du coup, on dispose d'une méthodologie permettant de passer du revenu global du ménage au bien-être de chaque individu ; donc d'étudier les questions d'inégalité intrafamiliale, et d'analyser les phénomènes d'extrême pauvreté à un niveau individuel. Un article de Duncan, Lewbel et Pendakur fournit une illustration empirique spectaculaire. Etudiant la pauvreté au Malawi, ils montrent que les estimations faites au niveau individuel divergent très significativement des estimations classiques, réalisées au niveau des foyers par des approches d'échelles d'équivalence, qui supposent implicitement une allocation égalitaire au sein des familles. Ainsi une estimation du taux de pauvreté réalisée au niveau des ménages (selon la pratique courante) surestime-t-elle la pauvreté réelle des adultes, mais sous-estime considérablement celle des femmes et des enfants. Une application d'une importance majeure de ces techniques a été proposée par l'économiste Rossella Calvi dans le cas de l'Inde. Dès 1990, Amartya Sen avait, dans un article resté fameux, attiré l'attention sur les '*missing women*', le fait que la proportion de femmes dans la population indienne était très inférieure à ce que les statistiques à la naissance laisseraient présager. Des travaux ultérieurs ont montré qu'une bonne moitié de ces absences concernaient les femmes d'âge mur ('post reproductif'). Utilisant les techniques du modèle collectif, Calvi analyse les données

d'une vaste enquête de consommation pour estimer l'allocation intrafamiliale des ressources, et en déduire des taux d'extrême pauvreté calculés *au niveau individuel*, par âge et par sexe. Elle montre notamment qu'un nombre significatif d'individus pauvres appartiennent à des ménages qui ne le sont pas. Surtout, Calvi calcule la corrélation entre ces taux de pauvreté individuels et les estimations du nombre de 'missing women', obtenues à partir de données démographiques. Cette corrélation est supérieure à 90% ; en d'autres termes, l'analyse de l'inégalité intrafamiliale répond à peu près totalement à la question posée par Sen trente ans plus tôt. Les conséquences en termes de politique économique sont majeures. D'une part, le ciblage des politiques d'aide, habituellement décidées au niveau des ménages, gagnerait à considérer le niveau individuel ; la Banque mondiale vient d'ailleurs de lancer un vaste projet sur ce thème. Par ailleurs, Calvi montre comment des réformes des droits d'héritage pourraient, en accroissant le pouvoir des femmes, réduire de façon spectaculaire leur mortalité.

Conclusion

L'analyse économique du comportement des ménages est en plein essor. De nouveaux outils conceptuels et empiriques permettent à présent une étude quantitative de phénomènes majeurs mais omis dans les approches traditionnelles. Par ailleurs, le nombre et la qualité des bases de données ne cesse de s'accroître. Enfin et surtout, des changements démographiques profonds se déroulent sous nos yeux, depuis le vieillissement des populations en Occident, mais aussi au Japon, en Chine et ailleurs, jusqu'aux déséquilibres démographiques massifs entre sexes qui caractérisent plusieurs pays d'Asie du sud et du sud-est (je pense notamment aux

conséquences de la politique de l'enfant unique, dont l'impact sur les comportements matrimoniaux en Chine se font à présent pleinement sentir). Les économistes de la famille auront beaucoup à étudier dans les prochaines années ...

Références

Attanasio, O. and V. Lechene (2014), 'Efficient responses to targeted cash transfers', *Journal of Political Economy*, Vol. 122 1, pp. 178-222

Becker, Gary S. (1991), *A Treatise on the Family*, Cambridge and London: Harvard University Press.

Browning, M. and P.-A. Chiappori (1998), 'Efficient intra-household allocations: a general characterization and empirical tests', *Econometrica* 66, pp. 1241-1278.

Browning, M., P.A. Chiappori, and A. Lewbel (2013), 'Estimating Consumption Economies of Scale, Adult Equivalence Scales, and Household Bargaining Power', *Review of Economic Studies*, 80, pp. 1267-1303

Calvi, R. (2020), 'Why Are Older Women Missing in India? The Age Profile of Bargaining Power and Poverty', *Journal of Political Economy*, 128 7, pp. 2453 – 2501

Chiappori, P.-A. (1988), 'Rational Household Labor Supply', *Econometrica*, 56, 63-89.

Chiappori, P.-A. (1992), 'Collective Labor Supply and Welfare', *Journal of Political Economy*, 100, 437-67.

Duflo, E. (2003), 'Grandmothers and Granddaughters: Old Age Pension and Intra-Household Allocation in South Africa', *World Bank Economic Review*, vol. 17 1, pp. 1-25

Dunbar, G., A. Lewbel, and K. Pendakur (2013), 'Children's resources in collective households: identification, estimation, and an application to child poverty in Malawi', *American Economic Review*, 103 1, pp. 438-471.

Thomas, D. (1990), 'Intra.Household Resource Allocation: An Inferential Approach', *Journal of Human Resources*, 25, pp. 635-664.